



COMMUNIQUÉ
Paris, le 18/06/2024

LANCEMENT DU PÉAGE EN FLUX LIBRE SUR L'A14 : L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » A TESTÉ CE DISPOSITIF.

C'est maintenant officiel, ce mercredi 19 juin, l'autoroute A14 est passé au péage en flux libre. L'association "40 millions d'automobilistes" s'est donc rendu sur place pour tester ce dispositif.

Péage en flux libre sur l'A14 : un dispositif bénéfique.

Dans la nuit du 18 au 19 juin 2024, l'A14 est passé au péage en flux libre. Philippe NOZIÈRE, président de l'association « 40 millions d'automobilistes », s'exprime, « Cette transformation en péage en flux libre est une très bonne chose ! Il n'y a plus aucune situation anxiogène lors du passage sous le portique et plus aucune perte de temps lors du trajet. C'est une très bonne chose pour les automobilistes ».

Un fonctionnement très simple

Pour ce qui est du paiement, le péage en flux libre est lui aussi simple grâce à ses différentes possibilités. « Comme promis, le paiement du péage en flux libre est très simple ! Une fois sorti de l'autoroute, l'automobiliste peut payer en ligne, via le site Sanef en renseignant sa plaque d'immatriculation ou en se créant un compte pour être débité à chaque passage. Une solution de paiement physique est aussi proposé en allant directement dans un bureau de tabac agréé Nirio pour régler en carte ou en espèce. » déclare Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

Pour ce qui de l'A13, il faudra attendre encore un peu. En effet, le péage de l'axe entre Paris et Caen ne sera transformé que courant décembre.

[Regardez ici notre vidéo pour en savoir davantage sur les péages en flux libre.](#)